Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri 194 Chaussée de Louvain, 1210 Bruxelles, Belgique T +32 (0)2 538 66 69 • information@feantsa.org www.feantsa.org



21 MARS 2018

## Des millions de personnes en taux d'effort excessif, la hausse du sans-abrisme parmi les enfants, les femmes et les migrants : 'L'autre Europe' dépeinte dans le nouveau Rapport de la FEANTSA et de la Fondation Abbé Pierre Report

Le troisième Regard sur le mal-logement en Europe 2018, qui utilise les données européennes pour analyser la situation du mal-logement aux quatre coins de l'Europe, a été publié aujourd'hui. Il révèle que 24 millions de ménages en Europe sont dépassés par les coûts du logement, que près de 37 millions de ménages vivent dans des logements surpeuplés et que près de 34 millions de ménages vivent dans des conditions précaires. Il s'agit d'un rapport unique en son genre, corédigé par la FEANTSA et la Fondation Abbé Pierre.

L'année écoulée a implacablement confirmé l'existence d'une autre Europe, méconnue lorsqu'elle n'est pas ignorée, oubliée lorsqu'elle n'est pas méprisée : l'Europe des sans-domicile. Les enfants sont à présent le groupe le plus représenté parmi les personnes accueillies dans les hébergements d'urgence. Les femmes, les jeunes, les personnes ayant un parcours de migration et les travailleurs pauvres sont de plus en plus nombreux parmi la population sans-domicile.

Entre 2010 et 2016, le coût du logement pour les ménages pauvres a augmenté dans troisquarts des États membres de l'UE. Cette hausse était supérieure à 20% dans près de la moitié des pays et a atteint des proportions très élevées en Bulgarie (+54%), au Royaume-Uni (+45%) et au Portugal (+40%). Seuls six pays enregistrent un recul du coût du logement pour les ménages pauvres. Les cinq pays où les ménages pauvres dépensent la plus grande part de leurs revenus dans le logement sont la Grèce (75% des revenus consacrés aux coûts de logement), le Danemark (58%), l'Allemagne (51%), la République tchèque (48%), et la Bulgarie (48%).

Entre 2010 et 2016, 19 pays ont vu leurs inégalités se renforcer par rapport au coût du logement. En moyenne, **un** ménage sur **dix** a consacré plus de **40%** de ses revenus disponibles au logement en 2016, contre **quatre** ménages pauvres sur **dix**.

L'âge et la nationalité sont deux facteurs majeurs par rapport au mal-logement, les jeunes entre 16 et 24 ans et les ressortissants de pays non membres de l'UE étant particulièrement touchés par la surcharge des coûts du logement et les conditions de surpeuplement que le reste de la population. Les jeunes Européens sont de plus en plus exclus du marché du logement. Parmi les citoyens européens de 18 et 24 ans sous le seuil de pauvreté, 43% étaient en taux d'effort excessif en Europe en 2016, quatre fois plus que la population dans son ensemble. Les pays où ce pourcentage dépasse les 50% sont l'Autriche (50%), le Royaume-Uni (50%), la Bulgarie (52%), la

république tchèque (54%), la Suède (54%), l'Allemagne (57%), les Pays-Bas (70%), le Danemark

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri 194 Chaussée de Louvain, 1210 Bruxelles, Belgique T+32 (0)2 538 66 69 • information@feantsa.org



(87%) et la Grèce où 90% des jeunes en situation de pauvreté sont en taux d'effort excessif.

Une année s'est écoulée depuis la publication du Deuxième Regard sur le mal-logement en Europe 2017 et cette nouvelle édition n'a pas vu le changement systémique que nous appelions de nos vœux. La fuite en avant des situations d'exclusion face au logement s'est poursuivie, entraînant une saturation toujours plus sévère des dispositifs et un recours accru à la gestion de l'urgence.

Une grande partie du problème est la confusion rencontrée par les décideurs politiques pour établir une distinction entre l'hébergement et le logement, considérant le premier comme une mise à l'abri, supposée temporaire, qui en réalité, pérennise la précarité et n'offre pas de protection des droits au logement, à la vie privée, l'inclusion. Le logement pérenne est une condition indispensable au bien-être, au rétablissement et à l'insertion sociale, c'est un moyen, et non une fin, vers la protection de l'ensemble des droits sociaux et vers l'épanouissement d'un individu.

En Europe, un consensus se construit depuis des années sur une approche dirigée vers le logement, loger d'abord. Il s'agit de remettre le logement à sa bonne place, à savoir un droit fondamental garanti par les traités internationaux et européens. Si ce changement a pris racine dans les pratiques associatives et locales, il ne manque maintenant plus qu'une transformation systémique, portée par de réelles volontés politiques, afin d'inverser les courbes du sans-abrisme et d'appliquer enfin les obligations internationales qui incombent aux États membres en matière de droit au logement. Les institutions européennes ont également un rôle primordial d'accompagnement et de soutien à jouer dans cette transition.

Ce rapport, en plus d'être un appel continu à l'action destiné aux autorités locales, nationales et européennes, est également une base d'action, proposant des orientations à adopter et des écueils à éviter pour la mise en place de stratégies intégrées visant la réduction et l'élimination du sans-abrisme.

En tant qu'organisation européenne, nous appelons les institutions européennes à travailler avec les États membres, les régions, les municipalités et les acteurs du terrain pour :

- 1) Fixer un objectif d'élimination du sans-abrisme en Europe d'ici 2030
- 2) Soutenir les personnes sans domicile dans tous les secteurs importants
- 3) Procéder au suivi des progrès en matière de sans-abrisme et de mal-logement au niveau des États membres
- 4) Défendre les droits des personnes sans domicile
- 5) Investir des fonds européens dans l'élimination du sans-abrisme

C'est en mobilisant à la fois base légale, volonté politique et planification stratégique que l'élimination du sans-abrisme et la lutte contre le mal-logement cessent d'être une utopie, pour devenir des impératifs de dignité humaine, gages de la crédibilité du projet social européen.

	FI	Ν	
--	----	---	--

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri 194 Chaussée de Louvain, 1210 Bruxelles, Belgique T +32 (0)2 538 66 69 • information@feantsa.org www.feantsa.org



Pour tout commentaire, veuillez contacter Freek Spinnewijn, directeur de la FEANTSA | <u>freek.spinnewijn@feantsa.org</u> | +32 (0)2 230 48 86

## Notes pour les éditeurs :

1. La FEANTSA est la Fédération Européenne d'Associations Nationales travaillant avec les Sans-Abri. Il s'agit d'une fédération d'organisations à but non lucratif qui participent ou contribuent à la lutte contre le sans-abrisme en Europe. Il s'agit du seul grand réseau européen qui se concentre exclusivement sur le sans-abrisme au niveau européen.